



## Démantèlement d'EDF 2/3



08/12/2020

FLASH INFO SALARIÉS ENEDIS

### Enedis, pourquoi dans "EDF verte" ?



L'ouverture éventuelle du capital de la future entité "EDF Verte" (qui reprendrait à priori les activités d'Enedis) à des tiers investisseurs a pu être évoquée dans la presse. Elle soulève de nombreuses inquiétudes des Autorités Organisatrices de la Distribution de l'Électricité.

Enedis est pourtant bien plus proche des activités régulées d'"EDF bleue" (RTE, nucléaire) que des activités concurrentielles d'"EDF verte" ! C'est même au départ, à sa création, sa principale raison d'être.

### Une présidente d'Enedis qui joue sur les mots !

Parfois, le bon sens ne prévaut pas... Rappelons-nous que **les missions du distributeur sont définies par la Loi** ; la distribution d'électricité en France est une activité régulée gérée par Enedis et par les Entreprises Locales de Distribution (ELD).



Marianne LAIGNEAU déclare à la presse que le capital d'Enedis ne sera pas ouvert. Cela s'appelle jouer sur les mots !

*Ce qu'il faut comprendre, en effet, c'est que « Le capital d'Enedis ne sera pas ouvert en tant que tel. Aujourd'hui Enedis appartient à un groupe "ouvert" à hauteur de 15 %. Demain, Enedis sera dans une entité verte dont le capital sera ouvert à hauteur de 30 %. »*

La valorisation d'"EDF Verte" reposerait surtout sur celle d'Enedis, qui est assise sur le monopole dont elle dispose aujourd'hui, de par la loi avec les contrats de concessions passés avec les collectivités. Le droit des concessions implique que les réseaux de distribution n'appartiennent pas à Enedis mais aux autorités concédantes (communes & syndicats d'Énergie), et certains ont tendance à l'oublier.

L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,  
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES  
UNSA ÉNERGIE  
[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)  
[www.unsa-energie.fr](http://www.unsa-energie.fr)



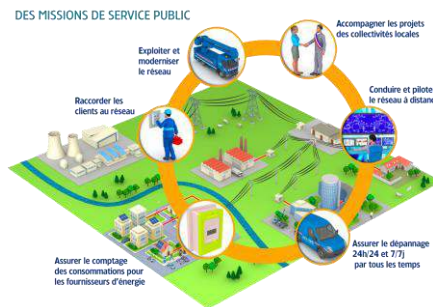
### Pourquoi est-ce dangereux pour Enedis ?

Ce schéma présente des risques majeurs pour la pérennité d'Enedis **car il pourrait rétroagir sur ce cadre juridique**. Ainsi demain, que deviendront les cahiers des charges de concessions que nous venons de signer **si une privatisation partielle intervient ?** Assurément, cela donnera des arguments supplémentaires à ceux qui veulent mettre fin au monopole d'Enedis et revendiquent déjà des modèles locaux !

### Pourquoi est-ce inquiétant pour les réseaux ?

Comment sera assurée la gestion de nos réseaux de distribution, leur sécurisation, leur déploiement, leur réparation si des objectifs de rentabilité sont donnés par de **nouveaux actionnaires déconnectés des valeurs historiques de service public** portées par Enedis ?

Autant d'incertitudes et de risques pour nos clients car avec 30 % du capital placé en bourse aujourd'hui, la privatisation sera pour demain et déjà se profile **la fin de la péréquation tarifaire**.



### En quoi n'est-ce qu'un projet financier ?



Les seuls intérêts de ce projet sont financiers :

- Rendre "EDF verte" attractive pour les investisseurs en y plaçant Enedis qui va bientôt atteindre 1 milliard d'euros de bénéfice annuel.
- Faire apparaître les actifs concédés au bilan d'Enedis,
- Capturer le cash issu de la distribution d'électricité sur la base du tarif fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour financer les activités de services.
- Affecter une énorme partie de la dette d'EDF à "EDF Verte" alors qu'Enedis n'est aujourd'hui pas endettée...

**C'est bien Enedis qui est utile à « EDF Verte » et non l'inverse.**

**L'Alliance CFE UNSA Énergies s'oppose au projet HERCULE qui prévoit le démantèlement d'EDF et ouvre la 'boîte de Pandore' vis-à-vis des Autorités Organisatrices de la Distribution de l'Électricité.**

**TOUS mobilisés le 10 décembre pour en finir avec Hercule !**